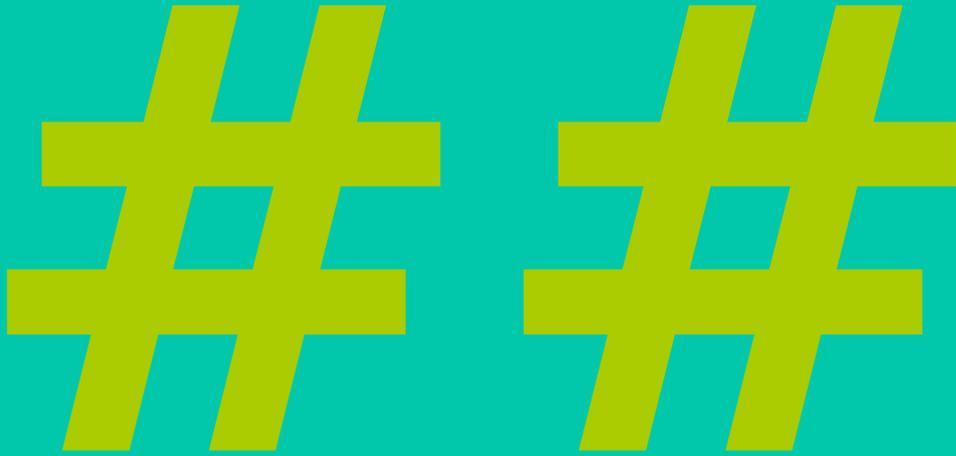


COPIL Final AMI Citéo

2023

Sommaire

- Rappel du Contexte
- Rappel du Projet
- Planning du Projet
- Les Points Forts
- Les points plus compliqués
- Pour aller plus loin

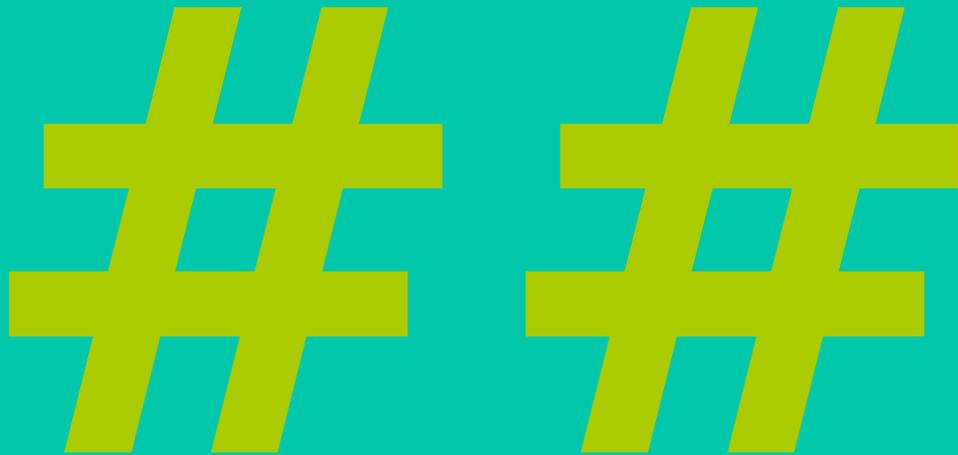


Rappel du Contexte

- Le Pôle des Routes et des Mobilités a en charge l'exploitation et l'entretien des 4500 km de routes et 170 km de pistes cyclables et voies vertes.
- Depuis 2016, le Département a introduit dans le cadre du fauchage raisonné un ramassage avant les opérations de fauchage. Par ailleurs, il organise chaque année une journée de ramassage des déchets afin de sensibiliser les usagers sur les enjeux liés aux déchets abandonnés.

=> environ 400 agents des routes se mobilisent sur une journée spécifique afin de ramasser les déchets abandonnés le long de 300 km de routes et 30 km de voies vertes. Plus de 180 m³ sont ramassés à cette occasion.

- Les itinéraires à enjeux sont connus et identifiés. Il s'agit principalement des axes les plus circulés et des routes d'accès aux déchèteries.

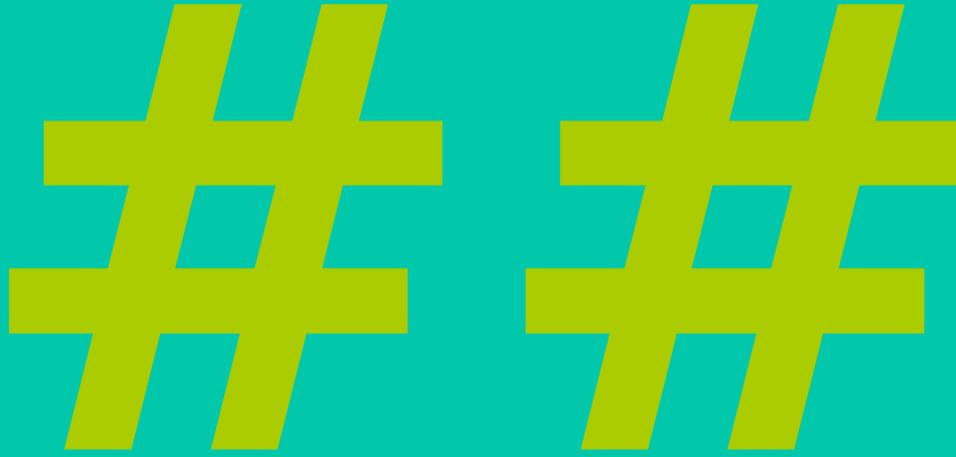


Rappel du Projet

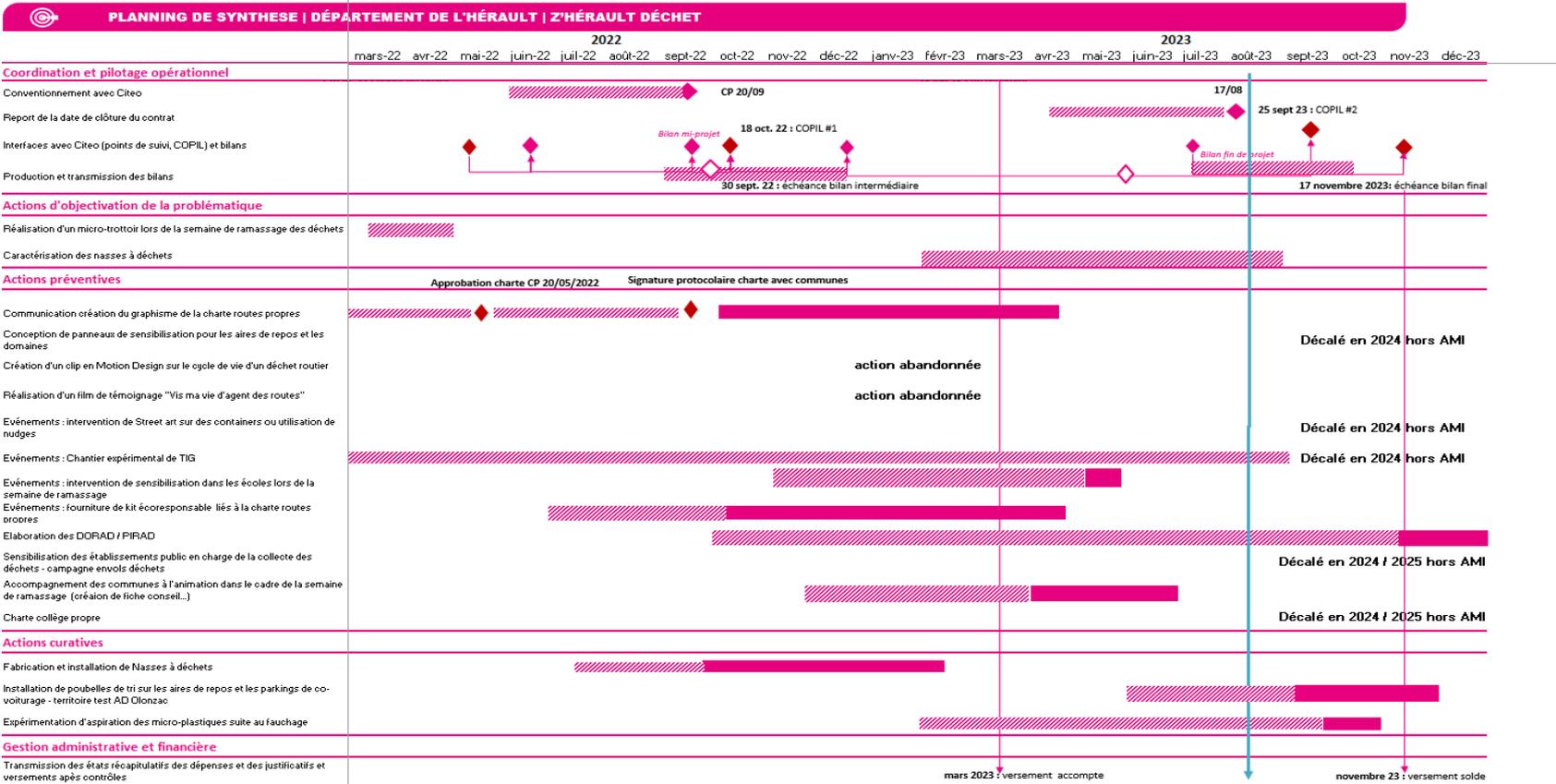


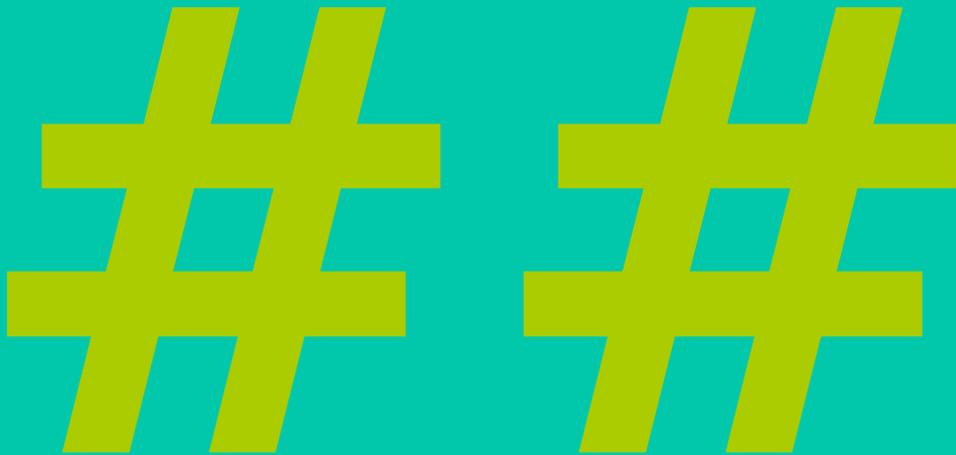
« Z'Hérault Déchet » - Mettre en œuvre une politique intégrée de lutte contre les déchets abandonnés, notamment aux abords des routes, sur des espaces naturels départementaux, et le long de sentiers de randonnée, à l'échelle du Département.

- conception d'une « Charte Route Propre » avec les communes et les EPCI
- poursuite de l'organisation d'une semaine départementale de ramassage et de tri des déchets,
- communication multicanal, création de supports de communication pour les déchetteries, intervention auprès des scolaires, mise en place de poubelles de tri sur les aires de repos et dans les aires de jeux départementales,
- organisation de clean-up,
- mise en place de nasses pour piéger les déchets,
- mise en place de conventions pour le ramassage des déchets dans les espaces naturels départementaux.



Planning du Projet

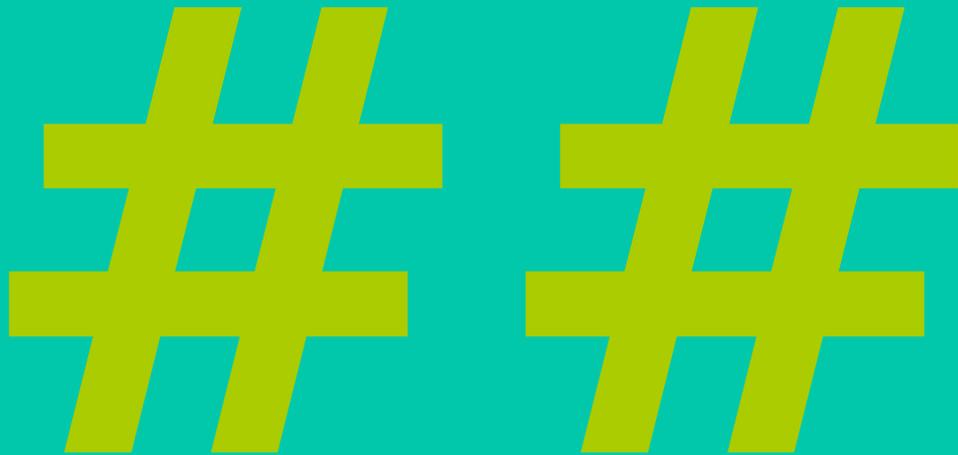




Les Points Forts

- Mise en place de 8 nasses à déchets supplémentaires.
- Adhésion des communes à la Charte Routes Propres entourée d'une forte communication lors de la signature protocolaire.
- Introduction du tri et même de la caractérisation lors de la semaine de ramassage.





Les Points plus compliqués

- De façon général le travail avec notre DIRCOM.
- La concrétisation de chantier TIG.
- Un partenariat avec les EPCI.



3 : on protège
Mobilités douces :
l'Hérault donne la voie

Réduire nos émissions de CO2 est l'une des urgences du siècle. Si la santé de la planète est en jeu, la nôtre l'est tout autant. Comment alors, ne pas évoquer le transport, 1^{er} émetteur de gaz à effet de serre ? Le Département, fermement engagé pour la défense du climat, creuse le sillage d'une mobilité alternative, innovante et partagée. Routes durables, vélo, covoiturage, lutte contre les déchets : l'Hérault assume pleinement sa responsabilité d'acteur du changement des pratiques et des comportements.

Parce que chaque petit pas concourt à une victoire collective, le Département multiplie les avancées pour faire de la mobilité en Hérault, un acte écologique partagé par tous.

Et si nous changions nos habitudes ? Délaissant les trajets en solo pour s'essayer au covoiturage, prendre le vélo plutôt que la voiture, emprunter les transports en commun... Pour accompagner les Héraultais à adopter de nouvelles pratiques et tracer le chemin d'une mobilité en phase avec son époque, la majorité départementale agit en réseau.

En piste !
 Faire du vélo, dans l'Hérault c'est de plus en plus facile : le Département a déjà réalisé 220 km d'aménagements cyclables, et les efforts continuent pour résorber les discontinuités et assurer plus de sécurité aux usagers (voir p.24/25). On vous aide aussi à passer à l'électrique, grâce à une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), y compris adapté aux personnes en situation de handicap.

Covoiturage rime avec partage...
 ... Et aussi tout avec partage des coûts ! Car l'automobile a un prix (lire p.23). Partager ses trajets permet ainsi de réduire son empreinte carbone, de faire des économies... Et des rencontres ! Le Département a aménagé 22 aires dédiées sur tout le territoire, 10 autres sont en projet. Certaines sont équipées de boîtes à vélos et de quais bus pour favoriser l'intermodalité, et de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Voir l'article

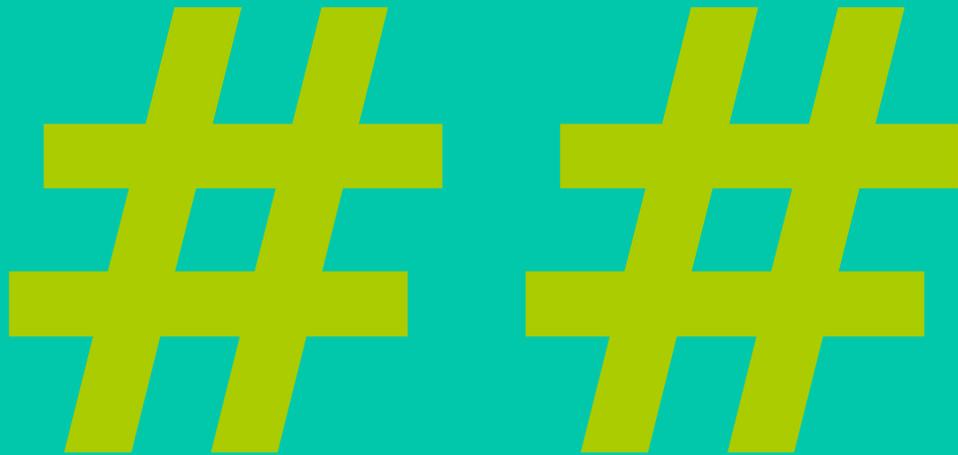
« 22 aires de covoiturage sur tout le territoire, 10 autres sont en projet. »

Des routes végétales, il fallait oser

Le Département ne se réjouit pas au tout bébén ! C'est pourquoi dans l'Hérault nous avons fait construire des routes avec des emprises à base végétale, et recyclées (lire p.22). Sur les espaces verts au bord des chaussées, nous avons adopté le stens pesticide, et continuons de planter arbres et haies mellifères. C'est ainsi que nous avons obtenu en 2022 le label « terre saine » au cahier des charges exigeant.

Stop aux déchets !

Les déchets abandonnés en bord de routes ont un impact néfaste sur l'environnement, mais aussi sur notre santé (lire p.22). Passes à déchets, opérations de ramassage, charte « routes propres »... Le Département ne relâche pas ses efforts pour lutter contre ce fléau (lire p.23).



Pour aller plus loin

- Travail en cours pour conventionner avec l'ensemble des EPCI gestionnaires de déchetteries
- Groupe de travail ayant pour but de proposer des solutions innovantes
- Travail de rédaction du Document d'Organisation du Ramassage des Déchets avec un apprenti
- Mise en place d'interventions dans les collèges
- A noter, participation en juillet d'une sensibilisation au jet de mégots sur une aire d'autoroute.



Merci pour votre attention

